

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 24548

Numéro SIREN : 493 337 844

Nom ou dénomination : EKI METRICS

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2018 sous le numéro de dépôt 74765

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 01-08-2018

N° DE DEPOT : 074765

N° GESTION : 2006B24548

N° SIREN : 493337844

DENOMINATION : EKI METRICS

ADRESSE : 136 avenue des Champs Elysées 75008 Paris

MILLESIME : 2017

EKI METRICS SAS

Numéro SIRET : 49333784400044

Code APE : 7022Z

**136 av des Champs Elysées
75008 PARIS**

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2017 au 31/12/2017

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise EKI METRICS SAS pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	18 650 903,83 Euros
chiffre d'affaires	18 843 014,35 Euros
résultat net comptable	1 933 833,74 Euros

Fait à PARIS

Le

15/05/2018

Carol BALIVET
Expert-comptable

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	60 515	43 315	17 200	1 230	15 970
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 804 421	873 092	931 329	527 848	403 481
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	345 052		345 052	132 926	212 126
Créances rattachées à des participations	2 202 703		2 202 703	528 857	1 673 848
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	389 226		389 226	174 840	214 386
TOTAL (I)	4 801 917	918 407	3 885 511	1 385 701	2 519 810
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				16 186	- 16 186
Clients et comptes rattachés	10 295 358	85 505	10 209 853	9 629 656	580 197
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	62 238		62 238	2 589	59 649
. Personnel	26 062		26 062	4 100	21 962
. Organismes sociaux	53 304		53 304	61 170	- 7 866
. Etat, impôts sur les bénéfices	761 122		761 122		761 122
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	135 573		135 573	65 542	70 031
. Autres	34 714		34 714	45 023	- 10 309
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	587 352		587 352	294 000	293 352
Disponibilités	2 639 264		2 639 264	4 021 406	-1 382 142
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	255 911		255 911	207 126	48 785
TOTAL (II)	14 850 898	85 505	14 785 393	14 348 798	418 695
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	19 852 815	1 001 912	18 650 904	15 712 499	2 838 405

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)	40 000	40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légele	4 000	4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	9 116 769	7 716 865	1 399 904
Résultat de l'exercice	1 933 834	2 283 938	- 350 104
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	11 094 603	10 044 803	1 049 800
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	13 161		13 161
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	13 161		13 161
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	5 973	5 857	116
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 067 239	914 021	1 153 218
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 811 826	1 684 346	127 480
. Organismes sociaux	1 200 231	958 743	241 488
. Etat, impôts sur les bénéfices		58 854	- 58 854
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	913 039	1 090 921	- 177 882
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	111 627	74 028	37 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	61 281		61 281
Autres dettes	196 502	214 063	- 17 561
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 175 422	668 864	508 558
TOTAL (IV)	7 543 140	5 667 697	1 876 443
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	18 650 804	15 712 499	2 938 405

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	14 811		14 811		14 811	N/S
Production vendue biens						
Production vendue services	8 118 957	8 709 245	16 828 203	14 758 706	2 069 497	14,02
Chiffres d'affaires Nats	8 133 769	8 709 245	16 843 014	14 758 706	2 084 308	14,12
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			21 127	11 898	9 231	77,60
Autres produits			27 522	30 225	- 2 703	-8,94
Total des produits d'exploitation (I)			16 891 663	14 800 827	2 090 836	14,13
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			14 809		14 809	N/S
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			3 833 983	2 830 692	903 291	30,82
Impôts, taxes et versements assimilés			480 275	338 899	141 376	41,72
Salaires et traitements			6 410 074	5 442 525	967 549	17,78
Charges sociales			3 131 038	2 519 973	611 065	24,25
Dotations aux amortissements sur immobilisations			279 084	236 574	42 510	17,97
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				85 505	- 85 505	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			305	1 076	- 771	-71,65
Total des charges d'exploitation (II)			14 149 568	11 555 242	2 594 328	22,45
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			2 742 095	3 245 585	- 503 490	-15,51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			9 095	9 475	- 380	-4,01
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			275	25 446	- 25 171	-98,92
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			9 370	34 920	- 25 550	-73,17
Dotations financières aux amortissements et provisions			13 161		13 161	N/S
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change			2 233	1 076	1 157	107,53
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			15 395	1 076	14 319	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 025	33 845	- 39 870	117,80
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			2 736 070	3 279 429	- 543 359	-16,57

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		83	- 83	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		83	- 83	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 587	195	6 392	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	6 587	195	6 392	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-6 587	-112	- 6 475	N/S
Participation des salariés (IX)	537 383	663 088	- 125 705	-18,96
Impôts sur les bénéfices (X)	258 266	332 291	- 74 025	-22,28
Total des Produits (I+III+V+VII)	16 901 033	14 835 831	2 065 202	13,92
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	14 987 166	12 551 892	2 435 307	19,24
RESULTAT NET	1 933 834	2 283 938	- 350 104	-15,33
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 18 650 903,63€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 933 833,74€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice 2017 ont été arrêtés dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du nouveau Plan Comptable Général 2014 modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

- Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constatée au cas par cas lorsque la recouvrabilité de la créance est incertaine.

- Valeurs mobilières de placement :

Les VMP sont évaluées selon la méthode du "premier entré/ premier sorti". A la date de clôture de l'exercice, la valeur figurant au bilan est comparée au dernier prix de rachat connu. Une provision pour dépréciation est constatée si le prix de rachat est inférieur à la valeur inscrite au bilan.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Diminution des charges de personnel d'un montant de 81 691 € au débit du sous-compte "impôt sur les sociétés".

Le CICE de l'exercice précédent qui s'élevait à 57 538 € a été utilisé dans sa totalité à des fins d'investissement, conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**INTERESSEMENT :**

La société a décidé de verser un complément individuel à l'accord d'intéressement du 27/08/2014.
Le montant total de l'intéressement 2017 s'élève à 518 735 €.

BSPCE :

L'AGE du 28/07/2015 a délégué au Président, pour une durée de 18 mois, la compétence pour décider de l'émission gratuite au maximum de 108 BSPCE telle que prévue à l'article 163 bis G du CGI avec suppression du droit préférentiel de souscription, et réservée aux membres du personnel salarié ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés ; cette délégation est d'une durée de 18 mois.

L'AGE du 22/11/2016 a permis au Président l'émission gratuite au maximum de 50 BSPCE telle que prévue à l'article 163 bis G du CGI avec suppression du droit préférentiel de souscription, et réservée aux membres du personnel salarié ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés.

RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS :

L'AGE du 22/11/2016 a permis au Président le rachat de 280 actions de la société pour un montant total de 294 000 €, soit un prix unitaire de 1 050 € par actions, pour permettre une attribution d'options d'achat à des salariés et/ou mandataires sociaux de la société, dans le cadre des dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de commerce.

NOUVEL ETABLISSEMENT :

Au cours de l'exercice la société a décidé de créer un établissement secondaire. Celui-ci est situé au 55 rue Pierre CHARRON 75008 PARIS.

L'investissement réalisé courant 2017 pour l'agencement de ces nouveaux bureaux se porte à 358 K€.

PARTICIPATIONS :

Courant 2017 des Bons de Souscription d'Actions de la société SQUADIGITAL, SAS au capital de 25 000€, domiciliée 1 rue du Débarcadère 75017 PARIS ont été souscrits pour 200 000€

Ekimetrics entre dans le capital à hauteur de 20% soit 500 000 Titres d'une valeur de 0.01€ chacune.

CONTROLE FISCAL :

Le contrôle fiscal intervenu en 2017 portait principalement sur les CIR des années 2013, 2014 et 2015.

L'administration fiscale estime que les dépenses liées aux projets :

- Année 2014 projet n°3 : « Développement d'une solution de reporting Big Data »
- Année 2015 projet n°3 : « Développement d'une suite digitale connectée »

N'entrent pas dans la base de calcul des CIR des années ci rapportant.

La conclusion du contrôle fiscal est un rappel des CIR perçus de 399 266€, 210 783€ au titre de 2014 et 188 503€ au titre de 2015.

La position de l'administration fiscale est contestée par la société.

La société attend la décision finale avant d'intégrer ou non ces modifications. Aucune provision n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

CONTROLE URSSAF :

Un contrôle URSSAF aura lieu en 2018, il portera sur les exercices clos au 31/12/2015 – 2016 et 2017.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 801 917

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	39 757	20 758		60 515
Immobilisations corporelles	1 126 643	877 778		1 804 421
Immobilisations financières	836 623	2 100 359		2 936 982
TOTAL	2 003 024	2 798 895		4 801 917

Amortissements et provisions d'actif = 916 407

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	38 528	4 787		43 315
Immobilisations corporelles	598 795	274 297		873 092
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	637 323	279 084		916 407

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	60 515	43 315	17 200	de 1 à 5 ans
Inst galea agenc amanaq divers	637 986	116 193	521 793	de 2 à 15 ans
Matériel de transport	15 742	15 742	0	de 3 à 4 ans
Mat. de bureau et informatique	907 039	681 166	225 873	3 ans
Mobilier	184 149	59 991	124 158	de 3 à 5 ans
Oeuvres d'art	59 505	0	59 505	Non amortisa.
TOTAL	1 864 936	916 407	948 529	

Etat des créances = 14 216 211

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 591 929		2 591 929
Actif circulant & charges d'avance	11 624 282	11 624 282	
TOTAL	14 216 211	11 624 282	2 591 929

Provisions pour dépréciation = 85 505

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	85 505				85 505
Comptes financiers					
TOTAL	85 505				85 505

Produits à recevoir par postes du bilan = 4 760 462

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	28 077
Clients et comptes rattachés	4 699 171
Autres créances	33 214
Disponibilités	
TOTAL	4 760 462

Charges constatées d'avance = 255 911

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombra	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	4,00	40 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	4,00	40 000

Provisions = 13 161

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &		13 161			13 161
TOTAL		13 161			13 161

Etat des dettes = 7 543 140

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 973	5 973		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 067 239	2 067 239		
Dettes fiscales & sociales	4 036 722	4 036 722		
Dettes sur immobilisations	61 281	61 281		
Autres dettes	196 502	196 502		
Produits constatés d'avance	1 175 422	1 175 422		
TOTAL	7 543 140	7 543 140		

Charges à payer par postes du bilan = 4 420 101

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	5 973
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 492 830
Dettes fiscales & sociales	2 779 698
Autres dettes	141 600
TOTAL	4 420 101

Produits constatés d'avance = 1 175 422

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Tableau de variation des capitaux propres

En €	Solde d'ouverture	Affectation Résultat N-1	Résultat de l'exercice	Augmentation de Capital	Distribution de dividendes	Solde de Clôture
Capital	40 000					40 000
Prime d'émission, de fusion,	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserves légales	4 000					4 000
Réserves statutaires	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres	0					0
Report à nouveau	7 716 885	1 399 904				9 116 789
Résultat de l'exercice	2 283 938	(1 399 904)	1 933 834		(884 034)	1 933 834
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL	10 040 803	0	2 283 938	0	(884 034)	11 094 603

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 16 843 014

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services France	8 112 291	
Ventes de marchandises	14 811	
Produits des activités annexes France	6 667	
Total CA France	8 133 769	48 %
Prestations de services Etranger	8 566 641	
Produits des activités annexes Etranger	142 604	
Total CA Etranger (1)	8 709 245	52 %
(1) Dont filiales	2 303 521	13,68 %
TOTAL	16 843 014	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 258 266

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	2 742 095	257 587	2 484 508
Résultat financier	-6 025	679	-6 704
Résultat exceptionnel	-6 587		-6 587
Participation des salariés	-537 383		-537 383
TOTAL	2 192 100	258 266	1 933 834

Le montant d'impôt créateur de 258 266 € s'analyse comme suit :

- IS 2017 = 720 376 €
- CIR = (453 110 €)
- Crédit d'impôt mécénat = (9 000) €

AUTRES INFORMATIONS**Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	18 440
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	18 440

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	95
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	3
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	98

Augmentation de 16 % de l'effectif moyen en 2017 par rapport à l'exercice précédent.

- Hommes : 73 personnes
- Femmes : 25 personnes

Indemnités de fin de carrière :

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière n'est pas significatif étant donné le peu d'ancienneté des salariés et leur âge.

Crédit d'impôt Recherche (CIR) :

Le société NEVA a été mandatée pour la mise en place et le suivi du CIR et des exonérations.

Le CIR 2017 s'élève à 453 110 €

Le montant global des dépenses de recherche comptabilisées en charges en 2017 s'élève à 1 551 149 € (PCG art.831-2/2.1).

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 4 760 462

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Titres parti. interets courus(287800)	20 770
Titres-interet courus us(287820)	276
Titres-intarets courus hk(287830)	6 835
Titres parti. interets aki dubai(287840)	384
TOTAL	28 077

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Client factures e etablir(418100)	1 386 570
Client facturas a etablir exo(418190)	3 332 801
TOTAL	4 699 171

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produits e recevoir(448700)	33 214
TOTAL	33 214

Charges constatées d'avance = 255 911

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	255 911
TOTAL	255 911

Charges à payer = 4 420 101

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus(518800)	5 973
TOTAL	5 973

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourniss.fact.non parvenues(408100)	1 431 549
Fourniss.fact.non parvenues immo(408400)	81 281
TOTAL	1 492 830

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions congés payés(428200)	324 503
Bonus à payer(428210)	411 787
Bonus à payer(428300)	544 828
Intéressement(428500)	518 735
Charges congés payés(438200)	148 873
Charges s/ bonus(438210)	185 304
Charges s/ bonus(438300)	245 173
Org. sociaux charges à payer(438800)	103 747
Formation continue à payer(438810)	79 424
Taxe apprentissage à payer(438812)	39 580
Effort construction à payer(438813)	48 613
Agafiph à payer(438815)	15 304
Adessat à payer(438830)	1 200
Taxes à payer(448800)	111 827
TOTAL	2 779 698

Autres dettes	Montant
Avoirs à établir(419800)	141 800
TOTAL	141 600

Produits constatés d'avance = 1 175 422

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	841 623
Produits constatés d'avance exo(487910)	333 799
TOTAL	1 175 422

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	9 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
b) Nombre d'actions émises	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	18 843 014	14 758 706	9 849 551	8 867 758	4 730 149
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	2 484 345	2 938 308	672 996	1 730 997	1 582 252
c) Impôt sur les bénéfices	258 286	332 291	-630 491	-25 983	-31 024
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2 226 079	2 806 017	1 303 487	1 756 960	1 613 278
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 933 834	2 283 938	1 127 487	1 621 286	1 562 012
f) Montants des bénéfices distribués		884 034	129 590	170 000	150 000
g) Participation des salariés	537 383	663 088	309 701	343 000	
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	223	261	130	178	181
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	193	228	113	162	158
c) Dividende versé à chaque action		88	13	17	15
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	98	84	68	45	35
b) Montant de la masse salariale	6 410 074	5 442 525	4 170 975	2 991 790	1 650 592
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	3 131 038	2 519 973	1 892 609	1 234 705	860 023

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
EKIMETRICS UK LTD	5 912		100	5 912	5 912	330 253				
EKIMETRICS INC	92 567		100	92 567	92 567	1 614 575				
EKIMETRICS HK	34 447		100	34 447	34 447	193 729				
EKIMETRICS DMCC	12 126		100	12 126	12 126	64 146				
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SQUADIGITAL	25 000		20	200 000	200 000					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

POUVOIR

Je soussigné(e) : Jean-Baptiste BOUZIGE

Domicilié : 7 rue des Fontaines du Temple
75003 PARIS

Agissant en qualité de Président

De la Société ELXIMETRICS SAS

Donne par les
présentes pouvoir à : EXPONENS Conseil et Expertise

de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à PARIS

Le 31/7/2018

Signature :



EKI METRICS
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 136 avenue des Champs-Élysées
75008 Paris

493 337 844 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2018

Le vingt-six juin deux mille dix-huit, à quatorze heures, les associés de la Société EKI METRICS se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par courriel en date du 8 juin 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Jean-Baptiste BOUZIGE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Thierry Denise, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, assiste à l'assemblée.

MM. Abdelmounaim Derraz et Ignacio Somoza, membres du Comité d'Entreprise, dûment avisés de la présente réunion, sont présents.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 10 000 actions, soit plus des deux tiers du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les statuts de la Société,
- la copie des lettres de convocation adressées aux associés, aux représentants du Comité d'Entreprise, et au Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du Président à l'assemblée générale;
- les rapports du Commissaire aux comptes
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation de la rémunération du Président et des Directeurs Généraux ;
- Démission d'un Directeur Général de ses fonctions. Cette démission a été ajoutée à l'ordre du jour postérieurement à l'envoi des convocations, puisque la Société n'en avait pas connaissance au moment de cet envoi ;
- Pouvoirs en vue des formalités,

Le Président donne lecture de son rapport et du rapport du Commissaire aux comptes. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports lesquels font apparaître un bénéfice de 1 933 834 euros .

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé

prennent en charge une somme de 4 290 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 933 834 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	1 933 834 euros
Report à nouveau antérieur	9 116 769 euros

soit au total un montant distribuable de 11 050 603 euros

Dividendes :

A titre de dividende, un montant brut de 0 euros

Report à nouveau

Au report à nouveau, le solde soit 11 050 603 euros
lequel s'inscrira alors pour pareil montant

Montant – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire brut est de 0 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices de la Société, ont été les suivantes :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.03.2014	150 000 euros	0	0
31.12.2015	129 529 euros	0	0
31.12.2016	884 034 euros	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération versée à Monsieur Jean-Baptiste BOUZIGE pour l'exercice de ses fonctions de Président de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit au total la somme brute de 100 000 euros, hors primes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération versée à Messieurs François POITRINE, Paul SEGUINEAU et Emmanuel de BEJARRY pour l'exercice de leurs fonctions de Directeur Général de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit au total la somme brute de 300 000 euros, hors primes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale et le Président, conformément à l'article 25 des statuts, prennent acte, acceptent et prononcent la démission de Monsieur Emmanuel de BEJARRY de son poste de Directeur Général de la Société. En application de ce même article, cette démission non motivée et dont la Société n'avait pas connaissance lors de l'envoi des convocations, ne donnera lieu à aucun dommages et intérêts ou indemnité de quelque nature que ce soit au profit du démissionnaire.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.





L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14H45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président



FEUILLE DE PRESENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2018

Identité ou désignation de l'associé	Nombre de titres		Nombre de voix		Nom, prénom, domicile du mandataire	Signature	
	en pleine propriété - action ordinaire	en pleine propriété - action à voix double	total	en pleine propriété - action ordinaire			en pleine propriété - action à voix double
Monsieur Jean-Baptiste BOUZIGE 7, rue des Fontaines du Temple - 75003 PARIS	2 106	540	2 646	2 106	1 080	3 186	
Monsieur Emmanuel de 8EJARRY 8, rue Boissieu - 75018 PARIS	1 888	520	2 408	1 888	1 040	2 928	
Monsieur François POITRINE 34, rue Denis Gogue - 92140 CLAMART	1 888	520	2 408	1 888	1 040	2 928	
Monsieur Paul SEGUINEAU 34 rue Beaujon - 75008 Paris	1 638	420	2 058	1 638	840	2 478	
Monsieur Quentin MICHARD 6 Page Mews SW11 5EH London	200	0	200	200	0	200	
EKI METRICS	280	0	280	0	0	0	
			Total titres		Total voix		
			10 000		11 720		

Le Président de séance certifie exacte la feuille de présence faisant apparaître que :

..... associés sont présents et totalisent actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées voix;
 associés sont représentés par des mandataires et totalisent actions auxquelles sont attachées voix;
 associés ont voté par correspondance et totalisent actions auxquelles sont attachées voix.

A la présente sont annexés :

..... formulaires de vote par correspondance.

Le Président





Thierry Denise

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DE PARIS

EKIMETRICS S.A.S.

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40.000 €**

**SIEGE SOCIAL : 136, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS
RCS PARIS 493 337 844**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

A l'Assemblée Générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EKIMETRICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations



nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris

Le 11 juin 2018

Thierry DENISE

Commissaire aux comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

